

# RAPPORT FINANCIER 2021

par Anne CHEVALLIER, Trésorière de l'ASDER

En approche globale, l'année 2021 est marquée par un fort développement de nos activités sur les 2 pôles, qui se traduit par **une très forte augmentation du chiffre d'affaire de 885 841,32 € (51,93%)**.

*Pour rappel : il faut garder en mémoire que nos activités avaient été impactées par le covid en 2020 avec une baisse des recettes et des dépenses, ainsi que par la mise en place de la réforme comptable.*

**Les recettes d'activités 2021 s'élèvent à 2 591 611.82 € et sont en hausse par rapport à 2020 (1 705 769.95 €).**

Une augmentation des recettes d'activités est observable sur les 2 pôles.

**Côté formation :** L'activité augmente sur l'ensemble des formations dispensées, formations longues, courtes inter-entreprises et intra-entreprises, et MOOC. Plus d'actions et plus de stagiaires.

Soulignons :

- une particularité conjoncturelle sur les formations « Chargé.e de Projet » et « Chef.fe d'Équipe » pour lesquelles nous avons eu des chevauchements de sessions (rentrées anticipées) et donc des recettes supplémentaires,
- un rythme plus soutenu pour les formations PIC impactées par le covid en 2020, et la formation Solutionera en fort développement.

**Côté Pôle Technique :** Poursuite de l'ensemble des activités, avec un financement plus important concernant l'animation du service public de rénovation de l'habitat sur le 73 et 74. Un fort développement des actions de sensibilisation en milieu scolaire est observable sur cette année.

La répartition des recettes entre les deux pôles est de : 1 139 341k€ pour le pôle technique (44%) et 1 452 269 k€ pour le pôle formation (56%).

*A ce chiffre s'ajoutent :*

- une subvention d'exploitation (50.00 €)
- une aide à l'emploi (10 829.31 €)
- la taxe d'apprentissage (7 967.70 €)
- les cotisations (16 981.00 €)
- les produits divers de gestion courante (101.03 €)
- la quote part de subvention d'équipement (400.00 €)
- la reprise sur provision pour dépréciation (800.00 €)
- les transferts de charges (10 026.88 €)

**Les produits d'exploitation 2021** s'élèvent donc à **2 638 767.74 €** contre **1 747 411,39 €** en 2020. Les recettes d'activité soumises à la TVA s'élèvent à **311 575.59 €** contre **126 974,20 €** en 2020.

**Les charges d'exploitation 2021** s'élèvent à **2 458 146.37 €** contre **1 727 768.50 €** en 2020 (soit + 160 978.48 €).

**Poste ACHATS - 60** : Augmentation liée principalement à l'achat de matériel pour les travaux pratiques des formations et de matériel informatique (+ 29000 €)

**Poste SERVICES EXTERIEURS – 61** : Augmentation liée à la location d'un plateau technique, de salles pour la formation et l'AG et le séminaire équipe et organisation des 40 ans (+29000 €)

Poste AUTRES SERVICES EXTERIEURS - 62 : Augmentation liée principalement aux partenariats des formations courtes et reprise de l'activité en présentiel entraînant plus de déplacements, frais de réception (+229830 €)

**Poste IMPOTS ET TAXES - 63** : Augmentation de 21 281.43 € par rapport à 2020 liée à l'augmentation de la masse salariale et de certaines charges, notamment la formation professionnelle.

**Poste CHARGES DE PERSONNEL – 64** : Hausse de ce poste à hauteur de +383 134.65 € qui s'explique par la croissance de l'équipe et au développement de l'association, embauche de 10 nouveaux salariés au cours de l'année (40 salariés au 31/12/2021 pour 31 ETP)

**Poste DOTATIONS AMORTISSEMENTS – 68** : Démarrage de l'amortissement des bungalows à partir de janvier 2021, ce qui représente une charge de 8032.00 € pour cette année. En rapport à cet amortissement, nous avons également une subvention d'équipement de la Ville de Chambéry qui s'amortie en même rythme que le bien qu'elle a financé et qui représente la somme de 400 €/an.

**Nous arrivons donc à un résultat d'exploitation 2021 de 180 621.37 €**

Le montant des produits financiers s'élève à 1,57 €.

Le montant des charges financières s'élève à 134.64 €.

**Le résultat financier 2021 est donc de – 133.07 €**

Les produits exceptionnels s'élèvent à 2 639.01 €

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 598.80 €

**Le résultat exceptionnel 2021 est donc de 2 040.21 €**

A ce stade, nous arrivons à un pré-résultat de + 182 528.51 €, nous appliquons l'accord d'intéressement conclu et distribuons la moitié du pré-résultat, soit 91 264.26 €.

**Le résultat final 2021 est positif 91 264.25 €**

Nous proposons donc à l'Assemblée Générale d'entériner ces comptes et de voter l'affectation du résultat 2021 en report nouveau.